

## Avis public

### Sommaire du rapport des dépenses électorales des partis politiques autorisés Élection partielle du 17 décembre 2023

#### Projet Montréal - Équipe Valérie Plante

AGENTE OFFICIELLE  
Carole LeRoux

#### L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève

MAIRE

Ghassan Baroudi

Montant maximum <sup>1</sup>	7 966,80 \$
Montant dépensé	6 761,27 \$

#### Ensemble Montréal

AGENT OFFICIEL  
Marc Abi-Khalil

#### L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève

MAIRE

Doug Hurley

Montant maximum <sup>1</sup>	7 966,80 \$
Montant dépensé	7 941,71 \$

<sup>1</sup> Montant maximum des dépenses électorales permis par la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Fait à Montréal, le 3 avril 2024

La trésorière de la Ville.  
Francine Laverdière